



Espèce protégée

Bruit des roseaux

Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2016) : **EN** – En danger (listé *Emberiza schoeniclus*)

Réglementation

Seul le texte officiel fait foi

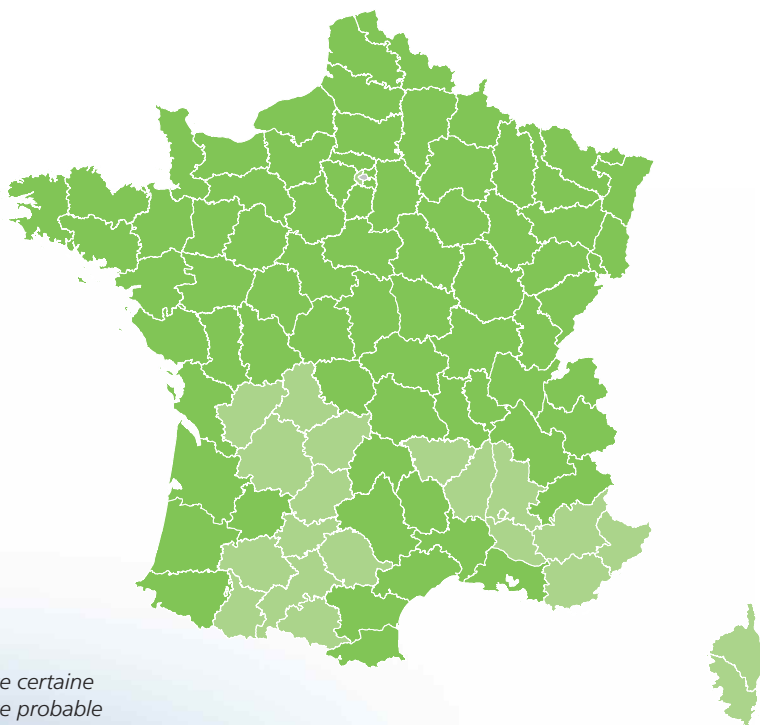
■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant le Bruit des roseaux interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protegees.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

■ Les phrases et les paragraphes cités entre guillemets sont issus des fiches espèces des Cahiers Oiseaux
<http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/606/mise-en-ligne-des-cahiers-d-habitats-oiseaux>

Habitats

■ Généralités

« Le Bruant des roseaux, très polytypique, a une vaste aire de répartition depuis l'Europe, au travers de l'Asie jusqu'au Japon. En France, la sous-espèce type *Emberiza schoeniclus schoeniclus* est très largement répandue sur les deux tiers du pays, au nord d'une ligne allant des Pyrénées-Atlantiques, les Deux-Sèvres, le Cantal à la Haute-Loire. Un peu plus au sud, quelques stations isolées accueillent des petites populations. La sous-espèce *Emberiza schoeniclus witherbyi*, occupe les départements côtiers méditerranéens, des Pyrénées-Orientales jusqu'aux Bouches-du-Rhône. Cette sous-espèce se distingue par son bec fort et busqué et son chant différent. »

Les populations méridionales sont sédentaires alors que celles du nord sont migratrices. En France l'abondance du Bruant des roseaux augmente ainsi lors de l'hivernage. Son habitat est composé principalement par les phragmitaies des bords de cours d'eau, des lacs et des étangs. Lors de l'hivernage, on le retrouve plus dans des zones de types agricoles.

■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

Sites de reproduction : le Bruant des roseaux est « surtout présent en plaine, il affectionne les zones humides, même de très faibles superficies, peu ou prou parsemées de buissons et d'arbustes. Il fréquente ainsi les lisières des roselières et des typhaies, les jonchaies, les cariçaies, les oseraies (lacs, étangs, bords de rivières à cours lent et canaux), les tourbières, les schorres maritimes, les anciennes gravières, les fossés humides des bords des routes, et même les pièces d'eau urbaines. »

« Suite à des modifications comportementales apparues récemment, il niche aussi dans les prairies de fauche à graminées de type mésophile, plus rarement dans les champs de blé ou de colza, dans de jeunes plantations de conifères et des landes de bruyère. »

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

Aire de repos : « ses dortoirs sont installés très fréquemment dans des phragmitaies, des saules, des buissons au bord de l'eau, mais aussi des champs de maïs sur pied. [II] partage aussi les dortoirs avec d'autres bruants et fringilles, ou encore le Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*). En dehors de la saison de reproduction, il fréquente pour se nourrir des milieux où l'eau est souvent absente [...] : taillis, friches, lisières et clairières des forêts et des bois, cultures maraîchères, champs de betteraves, cultures de pommes de terre, vignes. »

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Autres milieux particuliers à l'espèce

Alimentation : le régime alimentaire du Bruant des roseaux change radicalement entre les saisons. « De l'été à l'automne, [il] est basé sur des ressources d'origine animale avec une majorité d'insectes à tous leurs stades de développement. En hiver et au printemps, [le Bruant] s'alimentent de graines de plantes aquatiques ou de terrains secs (Molinie, Fétuque) avec une préférence très marquée pour celles de *Chenopodium album*. »

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Types d’habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22.12	Eaux mésotrophes	C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents
22.13	Eaux eutrophes	C1.3	Lacs, étangs et mares eutrophes permanents
22.14	Eaux dystrophes	C1.4	Lacs, étangs et mares permanents dystrophes
-	-	C2	Eaux courantes de surface
53	Végétation de ceinture des bords des eaux	C3	Zones littorales des eaux de surface continentales
54.2	Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)	D4.1	Bas-marais riches en bases, y compris les bas-marais eutrophes à hautes herbes, suintements et ruissellements calcaires
38	Prairies mésophiles	E2	Prairies mésiques
37.4	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	E3.1	Prairies humides hautes méditerranéennes
37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses
37.2	Prairies humides eutrophes		

Autres conditions environnementales nécessaires à l’accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : « les couples vivent plutôt isolés mais parfois en forte densité à relativement courte distance les uns des autres. Les liens familiaux se distendent rapidement, une fois la ou les reproductions terminées. Dès la fin juillet, un comportement grégaire apparaît plus ou moins à l’écart des zones humides, lors des gagnages et surtout lors de la formation de dortoirs. » Les densités d’individus varient selon la région et le type de végétation. On observe en moyenne moins d’une dizaine de couple par hectare.

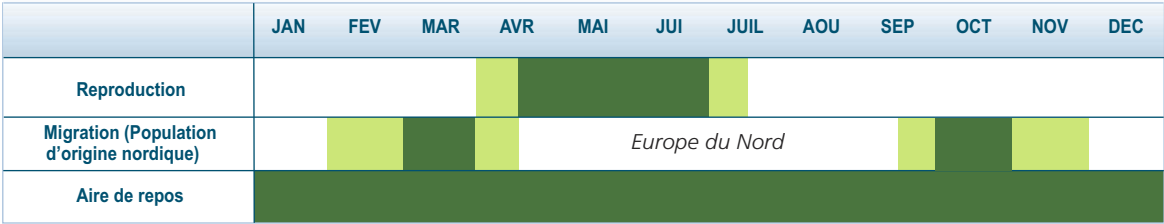
Déplacements : « la plupart des oiseaux d’origine nordique effectuent de véritables migrations. Ils gagnent la région méditerranéenne et de très nombreux individus vont jusqu’en Espagne. Les individus en provenance de zones à climat moins rigoureux, s’arrêtent plus vite en chemin tandis que les plus méridionaux montrent des velléités à la sédentarisation. » En France, le Bruant des roseaux possède « un comportement de plus en plus sédentaire du nord au sud, sauf en altitude, au-dessus de 500 à 600 m. »

En Europe, deux couloirs de migration partant des pays scandinaves ont pu être mis en évidence. Le premier longe la mer du Nord et la côte Atlantique pour atteindre l’Espagne et l’ouest de la France. L’autre passe par les pays Baltes et l’Europe centrale afin d’arriver sur la zone d’hivernage d’Espagne, du sud-est de la France et du nord de l’Italie.

Obstacles : de part ces changements de comportement relativement récents, le Bruant des roseaux peut substituer son « milieu naturel par des milieux résiduel ou de substitution. Cependant la préservation et la restauration de toutes les marges des zones humides » sont essentielles. D’autant plus que la réduction en cours des effectifs pourrait bien se matérialiser par un recentrage sur les zones les plus favorables, *a priori* les zones humides.

■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l’altitude ou de la latitude.



■ période d’activité principale ■ période d’activité secondaire

Méthodes de détection

Le Bruant des roseaux possède un chant typique, court et répétitif, permettant de le localiser facilement. Les déplacements migratoires du Bruant des roseaux se font préférentiellement de nuit. Le nid de cette espèce est « vite construit [et] on le retrouve au sol ou à peine surélevé (jusqu'à 50 cm), caché dans l'épaisseur de la végétation. »

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4669

■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce – Cahiers Oiseaux

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Bruant-desroseaux.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/22721012/0>

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Gorgebleue à miroir, *Luscinia svecica* (Linnaeus, 1758)

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4023

- Phragmite des joncs, *Acrocephalus schoenobaenus* (Linnaeus, 1758)

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4187

- Pipit spioncelle, *Anthus spinoletta* (Linnaeus, 1758)

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3733

- Rousserolle effarvatte, *Acrocephalus scirpaceus* (Hermann, 1804)

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4195

- Tarier des prés, *Saxicola rubetra* (Linnaeus, 1758)

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4049

- Verdolle, *Acrocephalus palustris* (Bechstein, 1798)

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4192

Bibliographie consultée

Arizaga J., Alonso D., Fernández E. & Martín D., 2011. Population Structure of Migrating and Wintering Reed Buntings *Emberiza Schoeniclus Schoeniclus* in Northern Spain. *Ardeola* 58, 287–301.

Brickle N.W. & Peach W.J., 2004. The breeding ecology of Reed Buntings *Emberiza schoeniclus* in farmland and wetland habitats in lowland England: Reed Bunting breeding ecology. *Ibis* 146, 69–77.

Provost P., Klein A.-C., Prodon R. & Julliard R., 2013. Effet de la coupe hivernale du pâturage sur la nidification des passereaux paludicoles dans la phragmitaie de l'estuaire de la Seine. *Alauda* 81, 67–73.

Schmitz P. & Steiner F., 2006. Autumn migration of Reed Buntings *Emberiza schoeniclus* in Switzerland. *Ringling & Migration* 23, 33–38.

Schmitz P., Steiner F. & Kestenholz M., 2007.

Analyse des données suisses de reprises du Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*.

Nos Oiseaux 54, 131–138.

Vera P., Belda E.J., Kvist L., Encabo S.I., Marín M. & Monrós J.S., 2014. Habitat Preferences for Territory Selection by the Endangered Eastern Iberian Reed Bunting *Emberiza Schoeniclus witherbyi*. *Ardeola* 61, 97–110.

Informations sur la fiche

Version : mars 2016

■ Rédaction

Loury Philippe – MNHN, Service du patrimoine naturel
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Citation proposée

Loury, P. & Puissauve R., 2016. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Bruant des roseaux, *Emberiza schoeniclus* (Linnaeus, 1758). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

Saxifraga – Munsterman Piet